



Núméro de Révision: 007.0

Date de sortie: 08/16/2017

### 1. PRODUIT ET ENTREPRISE IDENTIFICATION

<b>Désignation de l'article:</b>	<b>LOCTITE LB 8213 DUP OR LU PFPE HI</b>	<b>Numéro IDH:</b>	234340
	<b>PER known as Krytox® PFPE High Performance</b>		
<b>Type de produit:</b>	Lubrifiant	<b>numéro d'item</b>	29711
<b>Restriction d'utilisation:</b>	Non identifié	<b>Région:</b>	Canada
<b>Raison sociale:</b>	<b>Votre contact:</b>		
Henkel Canada Corporation	Téléphone: +1 (905) 814-6511		
Meadowpine Boulevard 2515	MEDICAL EMERGENCY Phone: Poison Control Center		
Mississauga, Ontario L5N 6C3	1-877-671-4608 (toll free) or 1-303-592-1711		
	TRANSPORT EMERGENCY Phone: CHEMTREC		
	1-800-424-9300 (toll free) or 1-703-527-3887		
	Internet: www.henkelna.com		

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE

NON CLASSIFIÉ. LIRE LA FICHE SIGNALÉTIQUE EN ENTIER.

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
Rien	Rien

#### PICTOGRAMME(S)

Rien

#### Conseils de prudence

<b>Prévention:</b>	Non prescrit
<b>Intervention:</b>	Non prescrit
<b>Stockage:</b>	Non prescrit
<b>Élimination:</b>	Non prescrit

La présente classification satisfait au Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et se conforme aux dispositions du Système général harmonisé (SGH) de classification et d'étiquetage des produits chimiques des Nations Unies.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
Sodium nitrite	7632-00-0	1 - 5

\*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituer un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

Numéro IDH: 234340

Nom du produit: LOCTITE LB 8213 DUP OR LU PFPE HI PER known as Krytox® PFPE High Performance

#### 4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

<b>Inhalation:</b>	Amener au grand air. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Appeler un médecin.
<b>Contact avec la peau:</b>	Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver à l'eau savonneuse. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin. Laver les vêtements avant réutilisation.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin.
<b>Ingestion:</b>	Ne pas faire vomir. Faire boire immédiatement beaucoup d'eau. Ne jamais rien donner oralement à une personne inconsciente. Appeler un médecin.
<b>Symptoms:</b>	Voir la section 11.
<b>Indication pour le médecin:</b>	En cas d'ingestion, irriguer l'estomac en utilisant en plus du charbon de bois actif. Note: Pour préparer la suspension de charbon actif mélanger vigoureusement 50 g de charbon actif à 400 ml (env. 2 tasses) d'eau. Administrer 5 mg/kg ou 350 ml pour un adulte moyen.

#### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Moyen d'extinction approprié:</b>	Ne brûlera pas. Utiliser les supports appropriés au matériel environnant.
<b>Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:</b>	Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage.
<b>Feu inhabituel ou risques d'explosion:</b>	Non disponible
<b>Produit ou gaz issus de la combustion:</b>	Composés fluorés toxiques.

#### 6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

<b>Mesures de protection de l'environnement:</b>	Ne pas rincer à l'eau. Ne pas laisser le produit entrer dans les égouts ou les voies d'eau.
<b>Méthodes de nettoyage:</b>	Assurer une aération et une ventilation suffisantes. Enlever toute source d'ignition. Racler autant de matériau que possible. Enlever la matière absorbée et la placer dans un contenant approprié pour les déchets chimiques aux fins d'élimination.

#### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

<b>Manipulation:</b>	Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manutention. Ne pas entreposer ou consommer de la nourriture, des boissons ou des produits du tabac là où ils risquent d'être contaminés par ce matériel. Consulter la section 8.
<b>Stockage:</b>	Garder le récipient fermé. Tenir éloigné de la chaleur et des flammes pour éviter les produits de décomposition.

**Durée de Conservation Déclaration: Non disponible**

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Sodium nitrite	Rien	Rien	Rien	2 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire.

<b>Remarques sur la conception des installations techniques:</b>	Assurer une ventilation d'échappement locale adéquate afin de maintenir l'exposition du travailleur sous les limites permissibles.
<b>Protection respiratoire:</b>	Lorsqu'il existe une possibilité d'exposition aux produits de décomposition due au chauffage ou à des températures élevées, porter une protection respiratoire appropriée approuvée par NIOSH.
<b>Protection des yeux:</b>	Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral. Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de pulvérisation du produit. Des douches de sécurité et des dispositifs de rinçage oculaire d'urgence doivent être disponibles.
<b>Protection de la peau:</b>	Utiliser des vêtements imperméables, résistants aux produits chimiques, y compris des gants et soit un tablier soit un vêtement complet pour empêcher le contact avec la peau.

## 9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

<b>Etat physique:</b>	Solide, Cireux, Matière grasse
<b>Couleur:</b>	Blanc
<b>Odeur:</b>	Inodore
<b>Seuil de détection d'odeur:</b>	Non disponible
<b>Valeur pH:</b>	Neutre
<b>Pression de vapeur:</b>	0.0000001 mm/hg (20 °C (68°F))
<b>Point / zone d'ébullition:</b>	Non disponible
<b>Point/domaine de fusion:</b>	320 °C (608°F)
<b>Gravité spécial:</b>	1.89 - 1.93
<b>Densité de vapeur:</b>	Non disponible
<b>Point d'éclair:</b>	Ne s'enflamme pas.
<b>Inflammable/Limites inférieures d'explosion:</b>	Non disponible
<b>Inflammable/Limites supérieures d'explosion:</b>	Non disponible
<b>Température d'auto-inflammation:</b>	Non disponible
<b>Inflammabilité:</b>	Non applicable
<b>Taux d'évaporation:</b>	Non disponible
<b>Solubilité dans l'eau:</b>	Insoluble
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau):</b>	Non disponible
<b>Teneur VOC:</b>	Essentiellement zéro (composés exclus)
<b>Viscosité:</b>	Non disponible
<b>Température de décomposition:</b>	Non disponible

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

<b>Stabilité:</b>	Stable
<b>Réactions dangereuses:</b>	Ne se produira pas.
<b>Produits de décomposition dangereux:</b>	Le chauffage à des températures supérieures à 260-290° C (500-554° F) peut former des composés du fluor potentiellement toxiques.
<b>Produits incompatibles:</b>	Non disponible
<b>Réactivité:</b>	Non disponible
<b>Conditions à éviter:</b>	Éviter de chauffer à des températures supérieures à 260 - 290° C (500 - 554 ° F). La dépolymérisation peut se produire en présence de certains oxydes métalliques à des températures supérieures à 288° C (550° F). La décomposition se produit à une vitesse croissante tandis que la température est augmentée au-delà de 355° C (670° F).

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**Données sur la toxicité des produits:** Une seule exposition au PTFE par inhalation entraîne une irritation des poumons. Une exposition répétée par ingestion n'entraîne aucun effet toxicologique important. L'exposition par ingestion à long terme entraîne une modification de la leucocytémie.

**Voies d'exposition pertinentes:** Yeux, Inhalation, Peau

### Effets potentiels sur la santé

<b>Inhalation:</b>	L'inhalation de composés du fluor libérés comme produits de décomposition à des températures supérieures à 290° C, (554° F) peut entraîner une irritation des poumons et un œdème pulmonaire qui nécessitent des soins médicaux. L'inhalation des fumées ou des vapeurs de surchauffage ou de brûlement peut causer une fièvre de fumée de polymère, une maladie temporaire semblable à la grippe, accompagnée de fièvres, de frissons et parfois, de tousséments. Ces symptômes durent habituellement 24 heures environ. Des épisodes répétés de fièvre de fumée de polymère peuvent causer des dommages pulmonaires.
<b>Contact avec la peau:</b>	Peut irriter la peau.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Peut provoquer une irritation des yeux.
<b>Ingestion:</b>	Non prévu dans des conditions normales d'utilisation. Peut entraîner une irritation du tube digestif par ingestion.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s	Effet immédiat et retardé sur la santé.
Sodium nitrite	Oral LD50 (Rat) = 85 mg/kg Oral LD50 (Souris) = 175 mg/kg Oral LD50 (Lapin) = 186 mg/kg Inhalation LC50 (Rat, 4 h) = 5.5 mg/l	Sang, Système nerveux central, Mutagène, Vasculaire

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
Sodium nitrite	Non	Non	Non

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

**Information écologique:** Non disponible

### 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

**Méthode de rejet recommandée:** Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

#### Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

**Nom d'embarquement correct:** Non réglementé  
**Division:** Rien  
**Numéro d'identification:** Rien  
**Groupe d'emballage:** Rien

#### Transport aérien (ICAO/IATA)

**Nom d'embarquement correct:** Non réglementé  
**Division:** Rien  
**Numéro d'identification:** Rien  
**Groupe d'emballage:** Rien

#### Transport maritime (IMO/IMDG)

**Nom d'embarquement correct:** Non réglementé  
**Division:** Rien  
**Numéro d'identification:** Rien  
**Groupe d'emballage:** Rien

### 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

#### Information sur la réglementation Canadienne

**Statut LCPE LIS/LES:** Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.

#### Information sur la réglementation des Etats Unis

**État de l'inventaire TSCA 8 (b):** Tous les composants sont inscrits sur l'inventaire de la Toxic Substances Control Act ou en sont exempts.

### 16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes: Format des nouvelles fiches de données de sécurité.

**Préparé par:** Cara R. Rivera, Affaires Réglementaires Spécialiste

**Date de sortie:** 08/16/2017

**DÉMENTI** Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.